

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

---



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail



**Conférence de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de  
La Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire.**

**Académie des Sciences d'Outre-Mer**

**30 Mars 2018**

**Enseignement supérieur, Recherche et Innovation  
en Côte d'Ivoire : défis et perspectives**

## INTRODUCTION

Il est établi que les pays développés et émergents ont construit leur développement économique, social, politique et culturel grâce à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.

Dans le sillage de ses homologues, la Côte d'Ivoire, sous l'autorité du Chef de l'État, SEM Alassane Ouattara, fait de l'enseignement supérieur un levier essentiel du développement. À cette fin, des réformes institutionnelles, structurelles et académiques sont en cours pour améliorer la qualité de l'offre de formation, sa pertinence et la gouvernance des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle des diplômés.

Cette vision est déclinée par le Ministère de l'Enseignement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans le plan de développement 2016-2025.

Pour prendre la pleine mesure de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire, mon exposé s'articulera autour de quatre axes :

- 1) Le contexte ;
- 2) Les défis ;
- 3) L'état de mise en œuvre du plan de développement de l'Enseignement supérieur (PDESRS 2016-2025)
- 4) Les perspectives de développement de l'enseignement supérieur

## I. CONTEXTE

### 1. Contexte géographique et démographique

La Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'Ouest et s'étend sur une superficie de 322 462 km<sup>2</sup>.

Le pays compte plus de 24 millions d'habitants dont plus de la moitié âgés de moins de 20 ans. D'où l'importance du système éducatif pour offrir une formation de qualité à cette jeunesse. La croissance démographique est de l'ordre de 2,5% et il est projeté qu'elle demeurera aussi élevée durant les prochaines années portant la population du pays à près de 30 millions en 2025. Autrement dit, les besoins en formation seront encore plus importants.

### 2. Contexte socioéconomique

Depuis la sortie de la crise post-électorale en 2011, la Côte d'Ivoire connaît un succès économique remarquable, illustré par une croissance rapide du PIB avec une croissance moyenne de 9% durant les cinq dernières années.

Au niveau continental, la Côte d'Ivoire s'affiche comme la seconde économie la plus dynamique après l'Ethiopie (Banque mondiale, 2017).

#### Au niveau de la CEDEAO

En termes de PIB réel, la Côte d'Ivoire occupe la 3<sup>e</sup> place au niveau de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), après le **Nigeria et le Ghana** (Tableau 1).

#### Au niveau de l'UEMOA

La Côte d'Ivoire occupe la 1<sup>ère</sup> place et pèse 40% du PIB au niveau de l'Union monétaire ouest-africain (UEMOA).

Ce dynamisme retrouvé de l'économie ivoirienne est en grande partie la conséquence d'une grande restructuration du secteur agricole et de la recherche agronomique. Le pays est le 1<sup>er</sup> producteur mondial de cacao qui représente 15% du PIB du pays, assure 50% des recettes d'exportation et 2/3 des emplois indirects du pays. La Côte d'Ivoire est devenue également le premier producteur mondial de noix de cajou en dépassant l'Inde avec une production de 702 000 tonnes.

Le gouvernement ivoirien a adopté un nouveau Programme national de développement (PND) pour la période 2016-2020 qui entend transformer la Côte d'Ivoire en une économie à revenu intermédiaire d'ici 2020 et réduire davantage le taux de pauvreté qui reste élevé (46,3%), en dépit des progrès réalisés depuis 2012. Le système éducatif, particulièrement l'Enseignement Supérieur est au cœur de cette problématique.

### 3. Le contexte sectoriel éducatif

La Côte d'Ivoire accorde une grande priorité à l'éducation et à la formation des jeunes. Elle a toujours consacré au secteur une part importante de ses ressources, une des plus élevées de la région. Le secteur a connu de ce fait une évolution significative. Plus de 6 millions d'Ivoiriens sont actuellement à l'école (26,1% de la population) et plus du cinquième du Budget de l'État, correspondant à plus de 5% du PIB, est consacré à l'éducation et à la formation. La répartition des effectifs par niveau d'enseignement montre que plus de 62% sont inscrits à

l'enseignement primaire et que les 203 000 étudiants du supérieur représentent 3% de l'ensemble des effectifs scolarisés.

L'enseignement supérieur, dont l'accès est ouvert à tout bachelier qui le désire, est assuré par six (06) universités publiques, une université virtuelle, 28 universités privées, 46 grandes écoles publiques et 210 grandes écoles privées. 60% des effectifs sont dans les universités et grandes écoles privées.

## **II- LES DÉFIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CÔTE D'IVOIRE**

Jusqu'à 1992, la Côte d'Ivoire ne disposait que d'une seule université publique (Université nationale de Côte d'Ivoire) et de quelques grandes écoles publiques. Malgré l'augmentation du nombre d'établissements de l'enseignement supérieur, la question du sureffectif, toujours d'actualité, se pose avec acuité du fait de l'insuffisance des infrastructures et des capacités d'encadrement. Face à une telle situation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Côte d'Ivoire présente des défis majeurs à relever. Il s'agit notamment de :

- 1- l'accès à l'enseignement supérieur ;
- 2- l'équité dans l'enseignement supérieur ;
- 3 la qualité dans l'enseignement supérieur ;
- 4-L'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ;
- 5-la gouvernance et le financement ;
- 6-le développement de la recherche et de l'innovation technologique ;
- 7-le développement des compétences en Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématique (STIM) ;
- 8- le développement du numérique ;
- 9-la pacification de l'espace universitaire.

### **1-L'accès à l'enseignement supérieur**

L'accès à l'enseignement est tributaire des performances de l'enseignement secondaire, des capacités d'accueil et surtout du contexte sécuritaire. Le Taux brut de scolarité (TBS) enregistré en 2016 (8,1%) se situe dans la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne mais demeure largement en dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire et surtout inférieur à celui de la période précédant la crise (9,3% en 2007).

### **2-L'équité dans l'enseignement supérieur**

La proportion des filles au supérieur (40,7%) demeure équivalente à celle observée au secondaire et traduit un maintien plus difficile des filles tout au long des cycles d'enseignement : les filles sont majoritaires au pré primaire et leur proportion régresse progressivement dans les cycles d'enseignement comme le montre le graphique ci-après :  
 Au titre de l'année académique 2015-2016, les filles représentent seulement 35% des étudiants inscrits dans les universités et grandes écoles publiques avec une très faible représentation dans les filières scientifiques (16%).

### **3-La qualité dans l'enseignement supérieur**

En matière de comparaisons internationales, le positionnement du système éducatif ivoirien est assez modeste. Les résultats du PASEC 2014 montrent que si des progrès ont été réalisés dans le domaine de la lecture (48,0% des élèves ont le niveau suffisant), la maîtrise des mathématiques demeure problématique : uniquement 26,9% des élèves obtiennent le niveau suffisant.

La qualité de l'enseignement supérieur est devenue un débat préoccupant pour trois principales raisons :

- (i) répondre aux besoins croissants de la part des employeurs de compétences de nature plus diverses et de niveau plus élevé qu'auparavant ;
- (ii) répondre à la demande sociale des parents sur la qualité des prestations offertes dans le supérieur ;
- (iii) répondre enfin à une compétition internationale entre les universités pour attirer les meilleurs étudiants et recruter les meilleurs enseignants.

En Côte d'Ivoire l'insuffisance d'infrastructures d'enseignement, la massification des effectifs, le faible nombre d'enseignants du supérieur, sont les principales causes qui impactent la qualité de l'enseignement supérieur. Un autre facteur qui affecte la qualité de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire est la violence en milieu universitaire. Au niveau de la recherche, le manque de financement et d'équipements sont autant d'obstacles à la qualité des produits de la recherche.

### **4-L'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur**

En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays africains, la question de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se pose avec acuité et constitue de ce fait, le point d'ancrage de toutes les initiatives prises et les réformes engagées depuis plusieurs décennies.

En effet, des efforts importants sont à faire pour améliorer la pertinence de l'offre de formation supérieure par rapport aux besoins du monde socio-économique. Il convient de mentionner que les difficultés des jeunes diplômés à trouver un emploi à l'issue de leur formation, n'est pas uniquement de la responsabilité du sous-secteur de l'enseignement supérieur, mais celle de toute la chaîne éducative. La question relative à la formation doit être traitée de façon holistique car la qualité des ressources humaines sortant diplômés de nos universités dépend en grande partie de la qualité des bacheliers qui intègrent nos universités et grandes écoles.

### **5-La gouvernance et le financement**

En Côte d'Ivoire, le fonctionnement du système universitaire est régi par la loi relative l'enseignement de 1995.

Les fortes tensions auxquelles ce système est soumis aujourd'hui, croissance rapide des effectifs, absence d'informations sur le marché de l'emploi viennent accroître la charge au niveau de la gouvernance au quotidien du ministère. Ce qui limite sa capacité à concevoir et à

conduire des transformations structurelles à même d'apporter des réponses durables à ces tensions.

Dans un tel contexte, comment établir un modèle de financement qui permette d'atteindre les objectifs liés à l'efficacité, à l'efficience et à l'équité tout en assurant une soutenabilité budgétaire à long terme. La Côte d'Ivoire alloue une part élevée, l'équivalent de 1,2% du PIB ou 5,5% des dépenses budgétaires totales, à l'enseignement supérieur, mais les projections des effectifs soulignent des faiblesses importantes dans la soutenabilité de ce modèle de dépenses publiques.

Des actions sont entreprises par le Ministère en vue de diversifier les sources de financement.

## **6- Le développement de la recherche et de l'innovation technologique**

L'analyse de la situation du secteur de la Recherche Scientifique fait ressortir les insuffisances majeures suivantes :

- faiblesse du budget alloué à la recherche scientifique au regard des ambitions et des perspectives de développement ;
- cadre juridique et institutionnel inadapté;
- cloisonnement des structures de recherche
- insuffisance des équipements scientifiques
- faible interaction entre les institutions de recherche et l'industrie
- faible valorisation des résultats de la recherche

Des réformes sont en cours en vue d'améliorer la gouvernance de la recherche, la conduite des activités de recherche et la valorisation scientifique et économique des résultats de la recherche.

## **7-Le développement des compétences en Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématique (STIM)**

Un des défis auxquels devra faire face l'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire est le caractère très préoccupant du faible nombre de bacheliers scientifiques ainsi que celui d'enseignants scientifiques, notamment en mathématiques.

Les bacheliers de l'année 2017 se répartissent comme suit :

- ✓ 62% de bacheliers dans les filières lettres, sciences humaines et sciences sociales,
- ✓ 38 % pour les filières sciences de la santé et sciences naturelles,
- ✓ 2% dans les filières scientifiques et techniques.

Au niveau de l'enseignement universitaire, seuls 17 % des étudiants sont inscrits étaient inscrits dans les filières scientifiques. La majorité des étudiants sont inscrits dans des filières ayant peu ou pas d'impact sur l'activité économique, avec une prédominance dans les sciences humaines. Si la Côte d'Ivoire veut transformer son économie en vue d'être émergent à court terme, elle devra créer plus d'opportunités de formation dans les filières scientifiques et technologiques. Les pays émergents ont su élaborer les cursus d'enseignement supérieur concourant à la modernisation de leurs économies. .

## **8-Le développement du numérique**

À l'heure où se met en place un espace universitaire mondial, il est nécessaire d'institutionnaliser les TIC et de créer un espace technologique intégré.

L'utilisation des TIC qui constituent un excellent moyen de lutte contre la massification et l'amélioration de la qualité de la formation reste encore faible. L'ouverture de l'Université virtuelle en 2016, constitue un véritable levier pour le développement du numérique éducatif en Côte d'Ivoire.

## **9-La pacification de l'espace universitaire.**

Le niveau de violence au sein des Etablissements d'enseignement supérieur (EES) a fortement chuté, néanmoins des velléités existent. Les grèves à répétition des personnels enseignants, administratifs et techniques ainsi que des étudiants ne sont pas de nature à favoriser la mise en œuvre des activités d'enseignement des institutions et perturbent les calendriers académiques. Ces instabilités affaiblissent également toute réforme dans l'enseignement supérieur et affecte notamment la mise en œuvre efficiente du système Licence Master Doctorat (LMD).

Pour relever ces défis, le Gouvernement a initié un plan décennal de développement du secteur Éducation/Formation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Plan de développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 2016-2025, en abrégé PNDESRS 2016-2025.

Après deux ans de mise en œuvre, quel bilan pouvons-nous faire ?

## **III- ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : PNDESRS 2016-2025**

### **1- Les axes prioritaires du PDESRS 2016-2025**

La Côte d'Ivoire vise son émergence d'ici quelques années. Les pays qui l'ont déjà atteint ont donné une priorité au développement du capital humain, à la recherche et à l'innovation.

Notre pays ne pourra arriver à l'émergence sans une recherche scientifique performante pour créer de nouvelles opportunités et un enseignement supérieur de qualité qui permettent de répondre efficacement aux besoins de l'économie.

En adoptant un Plan de développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Côte d'Ivoire (PDESRS 2016-2025), le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) s'inscrit dans la vision du Président de la République déclinée en mesures clés ou actions prises en compte dans le Plan national de développement (PND 2016-2020).

Le plan de développement du MESRS s'articule autour de six axes prioritaires :

Axe 1 : Mettre en œuvre le plan de décentralisation des universités

Axe 2 : Renforcer la gouvernance des universités et des Etablissements d'enseignement

Supérieur et de recherche (ESRS)

Axe 3 : Améliorer la qualité et la pertinence de la formation favorisant l'insertion professionnelle des diplômés

Axe 4 : Organiser une recherche scientifique et technologique d'excellence au service du développement

Axe 5 : Améliorer les conditions de vie des acteurs de la Communauté universitaire

Axe 6 : Promouvoir l'émergence d'une Communauté universitaire responsable et engagée pour le développement de l'enseignement supérieur.

## **2- Les actions majeures réalisées de 2016 à 2018**

Elles sont déclinées ci-dessous pour chaque axe prioritaire

### **Axe Prioritaire 1 : Mettre en œuvre le Programme de Décentralisation des Universités (PDU)**

Face à un déficit de capacité d'accueil dans les universités publiques et au regard de la forte demande des bacheliers, le Gouvernement s'est engagé dans un vaste programme de réhabilitation, de construction et d'équipement des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche.

L'objectif est :

- de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur en augmentant la capacité d'accueil des infrastructures académiques,
- d'améliorer la qualité dans l'enseignement supérieur,
- de développer les filières en fonction des potentialités des régions.

Pour y parvenir, les activités suivantes ont été réalisées :

- la réhabilitation, la construction, l'extension et l'équipement des infrastructures académiques et de recherche des cinq Universités Publiques, de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et des Centres et Instituts de Recherche ;
- La réhabilitation des infrastructures de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB)
- La construction de deux nouvelles universités : l'université de Man et l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)

### **Axe Prioritaire 2 : Améliorer la gouvernance des Établissements d'enseignement Supérieur et de recherche**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a réalisé des activités en vue d'améliorer la gouvernance des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique, le pilotage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et d'institutionnaliser la politique de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. Ces activités sont essentiellement :

***Au niveau de l'institutionnalisation de la démarche qualité de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche :***

- La création en 2016 d'une Direction Générale de la Qualité
- L'élaboration et la validation des référentiels d'évaluation institutionnelle, d'évaluation des programmes de recherche et des offres de formation avec l'appui technique et financier de l'UNESCO,
- L'élaboration d'un guide méthodologique de la démarche qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

***Au niveau du pilotage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :***

- Les projets d'établissement des universités et grandes écoles publiques ont été élaborés
- Les institutions sont engagées dans l'élaboration de leurs Contrats de Performance avec l'État

***Au niveau de la gestion du système d'information :***

- Mise en place de la délibération assistée par ordinateur durant l'examen du BTS ;
- Mise en place de l'identifiant unique de l'étudiant ;
- L'édition des cartes d'étudiants multiservices ;
- Conception d'une plateforme d'inscription pour toutes les institutions d'enseignement supérieur.

***Au niveau de la gouvernance financière***

Renforcement de capacités des personnes ressources du MESRS :

- Formation des ordonnateurs sur le Projet Annuel de Performance
- Formation des Directeurs des Affaires Financières (DAF) sur la budgétisation axée sur la performance et les résultats (Ecole Nationale d'Administration de Paris)

**Axe Prioritaire 3 : Améliorer la qualité et la pertinence de la formation en vue de favoriser**

**l'insertion professionnelle des diplômés.**

À l'instar des autres pays membres de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire s'est engagée résolument dans la réforme de l'enseignement supérieur à travers la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD). L'objectif est de contribuer à la mise en place d'un espace africain de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, le MESRS met un accent particulier sur la qualité des formations et l'insertion socio-professionnelle des diplômés.

Plusieurs activités ont été réalisées :

***Au niveau de la qualité de la formation :***

- Organisation d'ateliers d'appropriation de la réforme LMD (enjeux, fondamentaux, nouvelles méthodes pédagogiques d'enseignement et d'apprentissage) à l'attention des fondateurs, des enseignants et du personnel administratif et technique des établissements privés d'enseignement supérieur ;

- Amélioration du taux d'encadrement par :
  - le recrutement par concours de 28 assistants pour l'Université de Man, 23 assistants pour l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) et 76 attachés de recherche pour les structures de recherche pour l'année universitaire 2016 -2017 ;
  - + le recrutement de 415 enseignants-chercheurs et chercheurs pour l'année universitaire 2017-2018 ;

***Au niveau de l'insertion professionnelle :***

Des réformes importantes permettant d'adresser cette question de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ont été menées. On peut citer en particulier :

- la professionnalisation des offres de formations supérieures dans le cadre du système LMD.
- Développement du numérique éducatif par :
  - l'appui de l'UVCI aux universités publiques,
  - l'organisation d'ateliers de formation en ingénierie pédagogique, (iv) la production de douze (12) MOOCs (cours massifs en ligne) dans les domaines de l'Agriculture, de la communication, de la télédétection, de l'urbanisme, à l'intention des étudiants inscrits dans les universités publiques accessibles sur la plateforme de l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) ;

La Côte d'Ivoire dispose, depuis février 2016, de trois Centres d'Excellence Africain dans les domaines :

- Mines et Environnement minier de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (INP-HB) ; €4 500 000
- Changement Climatique, Biodiversité et Agriculture Durable de l'Université Félix Houphouët-Boigny ; €4 500 000
- Statistiques de l'Ecole Nationale Supérieur de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA) pour renforcer l'offre de Formation Statistique Supérieure en Afrique : €2 700 000

Les centres couvrent trois grands domaines de formation et de Recherche à savoir, **l'Agriculture, la Santé et les STIM (Sciences et Technique, Ingénierie et Mathématiques).**

- L'adhésion au PASET ou le Partenariat pour les compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie qui est une initiative régionale lancé en 2013 par les Gouvernements africains, des institutions du secteur privé et des partenaires au développement.

Le PASET vise à renforcer le potentiel scientifique de l'Afrique en développant des compétences dans le domaine des sciences appliquées, de l'ingénierie et de la technologie et ce, dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois. Les formations sont faites des Centre d'Excellence africains de la Banque mondiale qui sont au nombre de 22.

#### **Axe Prioritaire 4 : Organiser une Recherche Scientifique et Technologique d'excellence au service du développement**

Malgré les progrès importants faits par la Côte d'Ivoire dans la recherche agronomique, le niveau de transformation des produits agricoles est également très faible. Les entreprises sont moins productives car elles utilisent peu les technologies modernes et investissent faiblement dans la recherche et l'innovation.

Pour rattraper son retard technologique, la Côte d'Ivoire doit utiliser la science, la technologie et l'innovation (STI) comme levier de son développement socio-économique. Pour ce faire, elle a élaboré une politique de recherche scientifique, technologique et d'innovation qui met l'accent sur le financement de la recherche, la vulgarisation des résultats de la recherche, la recherche-développement et le développement de l'entrepreneuriat.

Pour atteindre cet objectif, le ministère a mené les activités suivantes :

##### ***Financement des activités de recherche et de valorisation***

- Lancement du Fonds d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (FONARI) : trois (3) programmes (100 dossiers de candidatures déposées pour l'édition 2017) :
  - Prix Spécial du Président de la République pour la Science et l'Innovation ;
  - Fonds d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (FARI) ;
  - Fonds d'Appui à la Promotion de la Femme Enseignant-Chercheur et Chercheur de Côte d'Ivoire (FAPECI)
- Financement des projets de recherche, octroi de bourses par le Projet d'appui stratégique à la recherche scientifique (PASRES) ;
- Organisation de deux éditions (3<sup>ème</sup> la 4<sup>ème</sup> éditions) du concours de détection des talents « Prix du Patronat pour l'Innovation » : deux éditions; 14 lauréats à raison de 7 lauréats par édition;
  - Thème 3<sup>ème</sup> édition : « Machines agro-industrielles, TICS et électronique assistée, matériel végétal amélioré et produits agro-alimentaires ».
  - Thème 4<sup>ème</sup> édition : « Environnement, Substances naturelles et TIC au service de l'éducation » ;

Le Prix du Patronat vient compléter le dispositif mis en place par l'État par le financement des activités de recherche et d'innovation.

Il permet de créer une synergie entre le monde de l'entreprise et le monde de la recherche par la constitution d'un vivier d'inventeurs, d'innovateurs et de chercheurs. Les chercheurs prennent ainsi en compte les besoins des entreprises conduisant au développement du secteur privé qui constitue un pilier important de l'économie nationale.

- Financement des projets de recherche, octroi de bourses par le projet d'Appui à la Modernisation et à la Réforme de l'Enseignement Supérieur de Côte d'Ivoire (AMRUGE-CI)

Le financement par la Fondation Bill et Melinda GATES et le Département pour le Développement International du Royaume-Uni du Programme sous régional WAVE (West African Virus Epidemiology).

Le Programme WAVE est un programme de recherche et de formation axé sur la sécurité alimentaire dont l'objet est l'augmentation des productions agricoles au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et au Togo grâce à un contrôle coordonné des infections virales. WAVE met en commun l'expertise de ces six pays et renforce les infrastructures de recherches et les capacités humaines en épidémiologie phytovirale dans les pays sus-indiqués.

***Activités de vulgarisation des résultats de la recherche :***

- Edition du document « Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique,
- Organisation de la 9<sup>ème</sup> édition (2017) de la Semaine de la promotion de la recherche ivoirienne (SEPRI)
  - Thème : «Transfert de Technologie et savoir-faire »
  - 6000 visiteurs et 44 stands ;
- la réalisation de huit (8) films PAD sur la recherche, l'innovation et la valorisation ;
- l'établissement de partenariats avec les industries et les Partenaires internationaux, notamment, entre : (i) le MESRS et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), la CCI, la Fondation Jacobs, Bondy Innov. et le Conseil Café Cacao ; (ii) l'UFHB et Bill et Melinda GATES et NESTLE ; (iii) le CNRA et une PME agroalimentaire sur le café ; (iv) l'INPHB et le groupe BOEING) ;

***Activités de recherche-développement***

En Côte d'Ivoire, pour ce qui est de la recherche - développement, l'accent est mis sur la création de Pôles scientifiques et d'innovation dans les universités. Le Pôle scientifique est une structure transversale de recherche qui fait le lien entre l'entreprise et l'université par la valorisation des acquis de la recherche. L'exemple le plus abouti est celui de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) qui abrite des unités pilotes de recherches, de production et de développement :

- de biopesticides à base de plantes, alternative aux pesticides chimiques pour lutter contre les parasites et les ravageurs tout en préservant la santé et l'environnement. Deux formulations viennent d'être agréées par le Ministère ivoirien de l'Agriculture et quatre (4) autres sont à l'essai ;
- de phytomédicaments en vue de mettre à la disposition des populations des médicaments de qualité et peu onéreux. L'objectif est de développer une médecine alternative africaine par la fabrication de phytomédicaments issus du savoir-faire africain.

Il est important de relever que pour le matériel technique de ces deux unités, nous avons fait appel à l'ingénierie locale, entièrement pour l'unité de biopesticides et en partie pour l'unité de phytomédicaments

- le développement de l'agriculture climato-intelligente par le Centre national de recherche en agronomie (CNRA) à travers des innovations et de nouvelles approches :
  - variétés de tomates en fonction du climat (saison des pluies, saison sèche) ;
  - variété d'aubergine à cycle court (2 à 3 mois au lieu de 4 à 5 mois) ;
  - variété d'ignames adaptées aux changements climatiques ;
  - variété de cotonnier avec un gain de production de 200 à 700 kg /ha par rapport à la variété vulgarisée ;
  - système de multiplication rapide du bananier (systèmes vivo-plants) ;

S'agissant du transfert de technologies, on peut citer l'exemple de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) qui a mis en place une unité de production des intrants de laboratoires avec l'appui de l'OMS. L'IPCI produit plus de 100 000 unités (tubes, boîtes) par an pour les laboratoires, les centres hospitaliers, le secteur privé (contrôle environnemental et des aliments).

***Développement de l'Entrepreneuriat au Centre d'Incubation et d'Innovation (CR2I) du Pôle Scientifique et d'Innovation(PSI) de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) :***

- création suivi de start-ups.  
Sur 30 start-ups incubées :
  - 16 sorties du processus d'incubations
  - L'évaluation faite en 2017 montre que 13 incubateurs sont en activité dans les domaines suivants : chocolaterie, transformation de produits agricoles, équipements électroniques, et énergies renouvelables.

Chiffres d'affaires cumulés des six meilleures : 216 000 000 F en 2017

Emplois direct créées : 62

Emplois indirects : 134

Potentiel de Chiffres d'affaires cumulés des six meilleures : 962 000 000 FCFA sur cinq ans (2018-2022)

***Acquisition d'infrastructures et d'équipement de haut niveau technologique***

La Côte d'Ivoire s'est dotée d'infrastructures de recherche de pointe. On peut relever :

- L'acquisition par l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) de la Biobanque ou Centre de Ressources biologiques qui dispose d'infrastructures pouvant couvrir les besoins de la sous-région ouest africaine. La Biobanque a une capacité de conservation aux normes biologiques, de plus de 3 000 000 de prélèvements biologique (cellules, tissus, etc.). C'est ainsi que l'IPCI a été retenu par la CEDEAO pour abriter la Biobanque

régionale qui va permettre une riposte efficace face aux épidémies et l'élaboration de vaccins et de nouveaux traitements.

- L'installation au Pôle Scientifique et d'Innovation de l'UFHB du Centre National de Calcul de Côte d'Ivoire (CNCCI), d'un supercalculateur qui est un moyen communautaire de recherche qui a pour vocation d'être mutualisé afin de garantir une utilisation rationnelle et optimisée. Ce centre qui a une vocation régionale, hébergera, en fonction de l'évolution des priorités, des applications, données et modèles ciblés dans les domaines tels que :
  - La simulation météorologique ;
  - L'étude du Climat (évolution, influence de la mer) ;
  - Les sciences de la vie (génomique, santé, ...) ;
  - Les sciences de la terre ;
  - Les mathématiques ;
  - Les géosciences ;
  - La simulation Oil & Gaz ;
  - La cartographie et le foncier ;
  - L'agronomie.

#### **Axe Prioritaire 5 : Améliorer les conditions de vie des acteurs de la communauté universitaire**

Le Gouvernement a consenti d'importants efforts pour :

- ✓ réhabiliter et construire des infrastructures sportives et socio-sanitaires, des résidences et des restaurants universitaires ;
- ✓ accroître les budgets consacrés aux bourses d'études et aux secours financiers
- ✓ rendre effective la prise en charge des étudiants dans le cadre du projet pilote de la Couverture maladie universelle (CMU),
- ✓ relever de façon substantielle, les primes de recherche (100 à 120% d'augmentation).

#### **Axe Prioritaire 6 : Promouvoir l'émergence d'une communauté universitaire responsable**

**et engagée pour le développement de l'enseignement supérieur.**

Cet axe met l'accent sur la promotion de la citoyenneté, du genre et de la jeunesse.

Il constitue ainsi la traduction dans les faits du concept d'Ivoirien nouveau prôné par le Président de la République. L'objectif est d'amener l'ensemble de la communauté universitaire à une plus grande responsabilité.

#### ***La promotion de la citoyenneté dans l'espace universitaire***

Elle a été concrétisée par :

- l'élaboration d'un Code d'honneur pour les étudiants ;
- l'élaboration d'un Code d'Éthique et de Déontologie universitaire pour les personnels enseignants et administratifs et techniques, la distinction des meilleurs clubs de paix et de non-violence en milieu universitaire ;

- la participation des étudiants, des Enseignants-Chercheurs et des Personnels administratifs et techniques des universités publiques et privées, des instituts et centres de recherche à des activités communautaires : campagnes de vaccinations, Opération Grand Ménage organisée par le MINSIEDD et le MESRS à l'UFHB, etc.

### ***La promotion du genre et de la jeunesse estudiantine***

Le MESRS accorde une place de choix à la promotion du genre et de la jeunesse estudiantine. Dans cette optique, le MESRS a conduit les actions suivantes :

- la création d'une sous-direction en charge du genre ;
- l'organisation d'ateliers de formation des leaders d'associations au changement de comportement et au management d'équipes.

## **IV- LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Dans l'optique d'assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité, l'employabilité des diplômés et la restructuration d'une recherche scientifique et technologique d'excellence au service du développement, le MESRS entend poursuivre les activités suivantes amorcées dans le cadre de la mise en œuvre de son PDESRS 2016-2025.

Les actions majeures inscrites dans les perspectives de 2018 à 2025, sont déclinées ci-dessous pour chaque axe prioritaire

### **Axe Prioritaire 1 : Mettre en œuvre le Programme de Décentralisation des Universités (PDU)**

Poursuite du PDU avec la construction de nouvelles universités et l'équipement des universités publiques en matériels techniques et pédagogiques :

- La construction de deux universités pour la rentrée 2019-2020 avec une carte universitaire de 9 universités
- La construction de cinq universités de 2020 à 2025 (Adiaké, Abengourou, Daoukro, Odienné, Dabou) qui fera passer la carte universitaire à 14 universités.
- Poursuite l'interconnexion des structures universitaires et mise en place de l'intranet au sein de chaque université à travers le Réseau Ivoirien des Télécommunication dédié à l'Enseignement et à la Recherche (RITER) ;

## **Axe Prioritaire 2 : Améliorer la gouvernance des Établissements d'enseignement Supérieur et de recherche**

### ***Au niveau de l'institutionnalisation de la démarche qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche***

- ✓ la création d'une Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche (ANAQ-ESR).
- ✓ La mise en place des Cellules internes d'assurance qualité (CIAQ) dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche;
- ✓ l'évaluation des Etablissements d'enseignement supérieur (privés et publics), des Instituts et Centres de Recherche ;
- ✓ L'élaboration du document de politique qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

### ***Au niveau du pilotage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :***

- élaboration et signature de Contrats De Performance (CDP) entre l'Etat et les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche;
- élaboration et validation de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur ;
- adoption du projet de loi relatif à l'Enseignement Supérieur
- adoption du projet de loi portant orientation et programmation de la Recherche et de l'Innovation Technologique.

### ***Au niveau de la gestion du système d'information :***

- mise en place d'un Système d'Information et de Gestion (SIG) automatisé des ressources humaines de l'ESRS, des bourses, des résidences universitaires et des restaurants universitaires ;
- conception du module de gestion numérisé des PV d'examens et de production de PV ;
- conception du module de gestion des maquettes pédagogiques pour le suivi des enseignements ;
- développement du Réseau Ivoirien de Télécommunications pour l'Enseignement et la Recherche.

### ***Au niveau de la gouvernance financière***

La volonté des partenaires d'accompagner la mise en œuvre du plan se traduit notamment par :

- le projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES). Le projet en cours d'instruction a prévu de financer les volets suivants :
  - développement et renforcement des programmes professionnalisants
  - modernisation de la gouvernance et de la gestion du système d'enseignement supérieur et de recherche.
  - transformation de l'INPHB en une école polytechnique publique de référence internationale.

- le Prêt Souverain de l'Agence Française de Développement pour le sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ce prêt a vocation à financer :
  - Déploiement du Réseau Ivoirien de Télécommunication pour l'Enseignement et la Recherche (RITER), extension des réseaux campus universitaires et développement des services numériques
  - Améliorer l'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement : appui à la création de deux Instituts Supérieurs de Formation Professionnelle et Technologique (ISFPT)
  - Appui à la création d'une Autorité Nationale d'Assurance Qualité

**Axe Prioritaire 3 : Améliorer la qualité et la pertinence de la formation en vue de favoriser**

**l'insertion professionnelle des diplômés.**

***Au niveau de la qualité de la formation :***

- ✓ la réalisation d'une étude bilan de la réforme LMD ;
- ✓ l'organisation annuelle des Journées de l'orientation du bachelier (JOB)
- ✓ création du Hub Franco-Ivoirien pour l'Enseignement supérieur, la recherche et l'Innovation : volonté commune des Présidents français, Emmanuel MACRON et ivoirien, Alassane Ouattara. L'objectif est d'améliorer la qualité de nos formations par la création de doubles diplômes. L'ouverture concrète des premières classes est prévue pour la rentrée prochaine en septembre 2018 pour marquer le démarrage effectif du Hub Franco-Ivoirien avec des partenariats entre établissements français et ivoiriens et en proposant davantage de doubles diplômes et de formations partagées.

***Au niveau de l'insertion Professionnelle des diplômés de la formation :***

- a) Les nouvelles universités à construire ont orienté leurs programmes principalement vers les filières scientifiques et technologiques :
- San-Pedro : Sciences de la mer et de la construction navale ;  
Agriculture, Agro-industrie,  
Bâtiments, TP- Logistiques –Tourisme
  - Bondoukou : Architecture –Urbanisme,  
Sciences Sociales, Lettres, Arts, Langues

b) Faire de l'INP-HB, un pôle d'excellence régional voire continental avec l'appui de la Banque Mondiale et du C2D. Créé il y a 20 ans, l'INPHB a formé de nombreux ingénieurs, techniciens supérieurs et managers pour les administrations et les entreprises ivoiriennes, mais aussi étrangères. Avec plus de 3000 étudiants en formation initiale dont 10% d'étrangers et 400 enseignants, l'INP-HB constitue aujourd'hui le premier groupe d'écoles d'ingénieurs en Afrique francophone.

c) Le développement des compétences scientifiques et technologiques par la création de **Centres d'Excellence Africains (CEA)** financé par la Banque mondiale avec l'appui de la CEDEAO. Il vise à répondre aux exigences du marché du travail en matière de compétences dans des domaines spécifiques où il y a des pénuries.

#### **Axe Prioritaire 4 : Organiser une Recherche Scientifique et Technologique d'excellence au service du développement**

##### ***Financement des activités de recherche et de valorisation***

- Financement des projets de recherche, octroi de bourses par le Projet d'appui stratégique à la recherche scientifique (PASRES) ;
- Lancement chaque année du Fonds d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (FONARI) ;
- Organisation, tous les deux ans, du concours de détection des talents « Prix du Patronat pour l'Innovation » :

Pour un financement pérenne des activités de recherche et d'innovation en Afrique, les Académiciens, les Responsables des Universités et Centres de recherche africains ont lancé, en marge du Sommet UA-UE qui s'est tenu en Côte d'Ivoire au mois de novembre 2017, l'Appel d'Abidjan à l'endroit des politiques et des décideurs en vue de la mise en place d'un Conseil africain de la Recherche.

##### ***Activités de vulgarisation des résultats de la recherche :***

- Edition du document « Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique,
- Organisation tous les deux ans de la Semaine de la Promotion de la Recherche Ivoirienne (SEPRI);
- la réalisation films PAD sur la recherche, l'innovation et la valorisation ;
- Développer les partenariats avec les industries et les Partenaires internationaux..

##### ***Activités de recherche-développement***

- Fabrications de phytomédicaments dont trois formulations en 2018-2019 :
  - + phytomédicaments antihypertenseur
  - + phytomédicaments antipyrétique, antidouleur
  - + phytomédicaments antipaludéens
- Création au Pôle Scientifique et d'Innovation de l'UFHB d'unités de recherche et de production (matières biodégradables, matières premières médicamenteuses, etc.) ;

-Création de pôles Scientifique et d'Innovation dans les universités pour en faire des institutions entrepreneuriales.

- l'homologation de quatre (4) formulations de biopesticides pour l'Unité de recherche et de production de Biopesticides de l'UFHB

-le projet de création d'un Institut de recherches et de développement de matières premières pour la fabrication de médicaments essentiels (génériques, antirétroviraux, antibiotiques) en collaboration avec Virginia Commonwealth University. Il s'agit d'un transfert de technologie non polluante et à fort rendement pour la fabrication de médicaments.

L'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB), l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), l'Université Alassane Ouattara (UAO) sont les institutions impliquées dans ce projet.

***Développement de l'Entrepreneuriat au Centre d'Incubation et d'Innovation (CR2I) du Pôle Scientifique et d'Innovation(PSI) de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) :***

Mise en œuvre du projet AMRUGE en partenariat avec l'IRD et son incubateur Bondinov financé par le C2D : 16 Projets sur une centaine de candidatures ivoiriens dont 10 incubés au CR2I et 6 à Bondinov / Budget 300 000 Euros

-Lancement de la première édition du projet un entrepreneur – un chercheur pour la création de 10 spin-off universitaires : 10 chercheurs et 10 étudiants : financement BAD ; juillet 2018 ; septembre 2018

-Démarrage du projet « Ivoire Champion d'identification et de soutien à des PME/PMI à fort potentiel » : Fonds d'investissement COMOIE CAPITAL (branche africaine du Fonds d'investissement Français dénommé « Investissement et partenaires : IEP »). Développement de 20 PME sur 3 ans.

Financement : pouvant aller jusqu'à 300 000 000 FCFA

***Acquisition d'infrastructures et d'équipement de haut niveau technologique***

Le laboratoire P4 de l'institut Pasteur qui est un centre doté d'infrastructures aux normes internationales de confinement pour mener des recherches sur des pathogènes extrêmement dangereux tels que les virus des fièvres hémorragiques sera achevé cette année 2018.

**Axe Prioritaire 5 : Améliorer les conditions de vie des acteurs de la communauté universitaire**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique envisage de poursuivre ses actions par :

-l'ouverture de restaurants universitaires

UFHB, UPGC, U-Man : 500 places

- la Réhabilitation des cités universitaires

(Abobo 1 et 2, Williamsville, 220 logements et Vridi, Port-Bouët 3)

**Axe Prioritaire 6 : Promouvoir l'émergence d'une communauté universitaire responsable et engagée pour le développement de l'enseignement supérieur**

***La promotion de la citoyenneté dans l'espace universitaire***

Les actions suivantes seront menées :

- ✓ le maintien d'un climat social favorable par l'organisation d'un forum social de la communauté universitaire, la validation du code de déontologie universitaire, la création ou le renforcement des capacités des organes de médiation, etc.
- ✓ la création du prix de la citoyenneté étudiante,
- ✓ l'organisation des conférences publiques avec des thèmes en rapport avec les méfaits de la violence estudiantine sur l'insertion professionnelle des diplômés, la médiation, l'engagement citoyen, l'entrepreneuriat, etc.
- ✓ la commémoration annuelle de la journée nationale de non-violence en milieu universitaire ;
- ✓ la promotion du code d'honneur de l'étudiant ;
- ✓ organisation, tous les deux ans, en collaboration avec le Ministère de la Culture, du Salon du Livre Universitaire ;
- ✓ l'organisation d'ateliers de formation des leaders d'associations au changement de comportement et au management d'équipes.

***La promotion du genre et de la jeunesse estudiantine***

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à travers sa sous-direction en charge du genre apportera son appui et son expertise aux différents clubs et associations d'étudiants œuvrant pour l'équité et la promotion du genre.

Des prix d'excellence pour les meilleures étudiantes de chaque UFR seront organisés annuellement.

**CONCLUSION**

Le plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (**PDESRS 2016-2025**), qui traduit en actions la vision du Chef de l'État, vise à revitaliser notre enseignement supérieur, conformément aux standards internationaux.

Ce départ nouveau, fondé sur une nouvelle gouvernance, une restructuration de la recherche, une réforme pédagogique et une amélioration des conditions d'apprentissage, crée un contexte plus que jamais favorable pour le développement des EES, afin qu'ils retrouvent le rayonnement.

Dans ce cadre, les activités conduites par le ministère ont donné, entre autres, les résultats ci-après :

- ✓ le renforcement de la gouvernance des EESR, des infrastructures pédagogiques et sociales ;
- ✓ l'amélioration de la qualité des offres et le renforcement de la professionnalisation des formations ;
- ✓ le développement du numérique éducatif ;
- ✓ le développement des activités de recherche structurantes ;
- ✓ l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la communauté universitaire;
- ✓ l'éducation à la citoyenneté au sein des EESR

Toutefois, les efforts seront poursuivis pour que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche jouent pleinement leur rôle dans le développement socio-économique et culturel de la Côte d'Ivoire.

À cet effet, le ministère entend poursuivre :

- ✓ le Programme de Décentralisation des Universités par la construction de nouvelles universités ;
- ✓ l'équipement des universités publiques en matériels techniques et pédagogiques ;
- ✓ l'établissement des Contrats de Performance (CDP) entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur;
- ✓ l'institutionnalisation de la culture de la qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- ✓ l'amélioration de la qualité et de la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés ;
- ✓ le développement des stratégies d'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur ;
- ✓ la promotion de l'innovation et du transfert de technologie par la création, dans chaque université et centre de recherche, d'un Pôle Scientifique et d'Innovation (PSI) en vue :
  - ✓ de valoriser les résultats de la recherche pour les mettre au service des entreprises et de la communauté ;
  - ✓ d'amplifier la création de start-ups et des entreprises innovantes ;
- ✓ L'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la communauté universitaire ;
- ✓ Développer la conscience citoyenne en milieu universitaire.

La mise en œuvre du plan de développement de l'Enseignement Supérieur va permettre de former un capital humain de qualité, compétent et compétitif et de conduire une recherche scientifique et technologique d'excellence, favoriser ainsi l'accélération de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire.

